

# Ça vaut le détour...

© Vincent Rustuël - LHET



## ► Phare d'Antifer

Comme beaucoup de phares normands, Le phare d'Antifer a été détruit pendant la Seconde Guerre mondiale. Un nouvel édifice, dont la tour suit un plan octogonal à faces incurvées, a été construit et mis en service le 1er novembre 1955. Aujourd'hui automatisé, ce phare de 34 mètres fournit aux bateaux des signaux lumineux et sonores, en plus de servir de radiophare.

## ► Clos-masure de la Sauvagère, Le Tilleul

Les clos-masures désignent des espaces réunissant des habitations, des bâtiments agricoles, des pommiers et des mares au sein d'une cour protégée par des talus plantés de grands arbres. Le clos-masure de la Sauvagère abrite une ferme typique du pays de Caux, l'une des plus anciennes de la commune. Celle-ci a conservé sa vocation agricole malgré les changements de propriétaires, et abrite aujourd'hui le domaine équestre d'Étretat - Le Tilleul, qui propose notamment des randonnées à la découverte des falaises. Les lieux ont été acquis par le conservatoire du littoral en décembre 2016.

## ► Clos Lupin, maison Maurice Leblanc, Étretat

Profitez de votre passage à Étretat pour vous plonger dans l'univers d'Arsène Lupin et de son inventeur, le romancier Maurice Leblanc. Ce musée et son beau jardin sauront vous immerger dans l'énigme du trésor de l'Aiguille Creuse, sur les pas du gentleman cambrioleur.

## ► Jardins d'Étretat

En 2017, le paysagiste russe Alexander Grivko transforme les jardins de la villa Roxelane, bâtie à la Belle Époque du nom de la légendaire épouse du sultan Soliman le Magnifique. Ici l'art topiaire est roi : les jeux de volume des sculptures végétales créent un dialogue inédit avec des œuvres d'art contemporain et le paysage exceptionnel des falaises d'Étretat. Un cadre unique, poétique et mystérieux pour des balades romantiques et un terrain de jeux exceptionnel pour les amateurs de photographie.

## ► Église Notre-Dame de l'Assomption, Étretat

L'édifice a la particularité de mêler les styles roman et gothique. Les éléments de style roman ont été érigés au XI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la façade ainsi que des six premières travées de la nef. Les composantes gothiques ont quant à elles été construites autour du milieu du XII<sup>e</sup> siècle. L'église d'Étretat est classée "monument historique" et abrite un orgue remarquable, installé en 1852 par Aristide Cavallé-Coll.

### INFOS CONSEILS

## Autour du Tilleul et de la valleuse d'Antifer

Les valleuses relèvent d'éléments caractéristiques du Pays de Caux, désignant des vallons secs suspendus au-dessus de la mer, qui créent des paysages aussi grandioses qu'intimes. Située entre Étretat et la Poterie-cap-d'Antifer, la valleuse d'Antifer jouit d'une formidable étendue de plus de 150 hectares, mais aussi d'une diversité biologique et paysagère exceptionnelle. Mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens et insectes peuplent ce vallon constitué de prairies, de landes et de mares, où l'on peut également observer plusieurs espèces d'orchidées. L'accès à la mer est garanti par un chemin pédestre de 2 km, qui servait autrefois aux pêcheurs et aux ramasseurs de galets.

### RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme  
Le Havre Etretat Normandie**

**Le Havre**  
186, boulevard Clemenceau  
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret  
181 rue de Paris  
76600 Le Havre

**Étretat**  
Place Maurice Guillard  
76790 Étretat

### Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10  
contact@sma76.fr  
seine-maritime-tourisme.com



02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com  
www.lehavre-etretat-tourisme.com



### RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIXELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie  
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Crédits photos : © Magali Thuillier / LHET © Vincent Rustuël

## Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour d'Étretat



## RANDONNÉE À PIED

### Circuit 37 : La Valleuse d'Antifer

Départ : Parking de la plage, Le Tilleul

12,4 km - 3h20 - 320 m.

Difficulté ●●●





# 37

## Circuit : La Valleuse d'Antifer

Départ : Parking de la plage, Le Tilleul

12,4 km - 3h20 - 320 m.

Difficulté

### AVIS DU RANDONNEUR

Ce superbe itinéraire, également accessible au départ d'Étretat, chemine en partie dans l'espace naturel sensible (ENS) de la valleuse d'Antifer, propriété du conservatoire du littoral.

**1** Prenez la voie d'Antifer en direction de la plage. Ignorez le premier chemin sur votre droite et prenez le premier chemin sur votre gauche. Arrivé au bout de cette voie, tournez à droite. À l'intersection, empruntez la route de la Côte située sur votre gauche, en direction du phare. Continuez tout droit jusqu'au phare, en ignorant le chemin du Fourquet.

**2** Une fois devant le phare, continuez sur le sentier du littoral jusqu'à Étretat. Arrivé au niveau du parking du Général-de-Gaulle, contournez le restaurant l'Aiguille Creuse, en direction de la rue Alphonse-Karr, puis prenez la première à droite, rue Anicet-Bourgeois, jusqu'à arriver sur la route du Havre que vous traverserez pour suivre le chemin qui la longe, situé sur sa gauche, dans le parc.

**3** Sortez ensuite du parc et traversez à nouveau la route du Havre pour prendre le chemin en face du passage piéton. Poursuivez sur le sentier qui rejoint le chemin du Petit-Valaine. Prenez le premier chemin sur votre gauche et, à l'intersection, continuez tout droit avant de tourner à droite sur la route du Moulin qui vous ramènera au point de départ de l'itinéraire.

#### Balilage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



© Le Havre Seine Métropole - Service Sigu et Topographie  
Échelle 1/20 000

**Le drapeau sur la carte** indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.

